



HAL
open science

Licence professionnelle Management des industries de la cosmétique et de la chimie fine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des industries de la cosmétique et de la chimie fine. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038022

HAL Id: hceres-02038022

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038022>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002539

Dénomination nationale : Industries chimiques et pharmaceutiques

Spécialité : Management des industries de la cosmétique et de la chimie fine

Présentation de la spécialité

La licence forme à la cosmétologie autour de trois axes : les matières scientifiques de chimie et de biologie ; les enseignements spécifiques sur les matières premières, la législation et la qualité ; la formation au packaging, au marketing et au management. Les compétences acquises permettent d'intervenir depuis la réception des matières premières, jusqu'à la fabrication et le marketing, en passant par la recherche-développement. Les métiers visés sont : technicien de méthodes, de laboratoire ; responsable production ou produit ; adjoint au chef de projet, au chef d'entreprise, à l'ingénieur d'étude, de conception et de développement. La formation est portée par la Faculté des sciences et localisée à Marseille.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	9 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 3 enquêtes de l'établissement	48 % et 67 % de 85 % à 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est axée sur une thématique porteuse, notamment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'intérêt de la profession pour la formation est tangible : elle est labellisée par le pôle de compétitivité « Parfums, arômes, senteurs, saveurs » (PASS), diverses petites et moyennes entreprises lui ont adressé une lettre de soutien, et une convention existe avec l'Université européenne des saveurs et des senteurs. Les professionnels sont impliqués dans la formation, enseignent dans le cœur de métier, et la licence est affiliée à l'Association de la filière « Cosmétique » ; ce qui lui permet d'accéder à un réseau important d'entreprises et de bénéficier de stages. La formation n'a cependant pas mis en place de conseil de perfectionnement.

Au vu des enquêtes de suivi propre, l'insertion professionnelle des diplômés s'opère dans les métiers visés et le taux d'emploi est à un niveau correct. Cependant, l'information manque de précision et les résultats de l'enquête nationale sur les diplômés de 2007 sont bien moins probants : ils montrent que la formation est fortement impactée par la crise économique. La licence n'en aborde pas moins tous les aspects de la cosmétique et enregistre de très bons taux de réussite aux examens.

- Points forts :
 - Le fort soutien et la bonne implication des professionnels.
 - La labellisation par le pôle de compétitivité « PASS ».
 - Un diplôme abordant tous les aspects de la cosmétique.
 - La très bonne réussite aux examens.

- Points faibles :
 - La qualité perfectible de l'information sur le devenir des diplômés.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

On veillera à améliorer la qualité de l'information sur le suivi des diplômés en précisant notamment le taux de répondants, les dates d'enquêtes et les taux de poursuites d'études dans les enquêtes. Un conseil de perfectionnement devait être mis en place pour analyser les résultats de l'insertion, faire des propositions pour en améliorer les performances. On devrait également chercher à accroître la part des étudiants de licence générale qui a décliné sur la période récente et à développer le public de formation continue, voire en alternance. Il conviendrait enfin de réajuster les coefficients entre les unités d'enseignements qui ne semblent pas respecter le rapport de un à trois prévu par la réglementation.